

L'avenir inquiète des MRC



Publié le 23 Février 2011
Pierre Bellemare

Projet d'interconnexion en transport adapté

Les MRC de d'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm ne veulent pas mettre un service sur pied et se retrouver à en assumer seules la facture dans un an. Elles demandent au ministère des Transports de leur garantir que l'aide financière sera prolongée au-delà des 12 mois du projet-pilote d'interconnexion de leurs circuits de transport adapté.

Sujets : MRC , Ministère des Transports du Québec , Conférence régionale des élus de Lanaudière , Territoire de la région de Lanaudière , MRC de L'Assomption , MRC de Joliette

Une résolution adoptée lors de la dernière rencontre ordinaire de chacun des conseils des maires exprime leurs appréhensions. Ce qui ne les empêche pas d'être très satisfaites de la mise en place du projet-pilote.

Argumentation

Le projet est en cheminement à l'initiative de la Conférence régionale des élus de Lanaudière (C.R.É.L.), en partenariat avec le Conseil régional de transport de Lanaudière (C.R.T.L.), dans le cadre du programme d'aide gouvernementale au transport collectif du ministère des Transports du Québec (MTQ). La C.R.É.L. et le MTQ fournissent chacun une subvention de 100,000\$.

Le dossier rejoint la préoccupation des organismes de défense des usagers du transport adapté qui revendiquent l'interconnexion des circuits. De plus, lors de la création du C.R.T.L., le ministre des Transports de l'époque avait promis la mise en place et le financement d'un tel projet.

Les quatre MRC sont conscientes que cela va permettre une plus grande mobilité de la clientèle visée dans l'ensemble du vaste territoire de la région de Lanaudière. Du même souffle, elles jugent que l'offre de service améliorée doit être assurée de la pérennité du financement.

Elles rappellent que les municipalités de Lanaudière investissent déjà très massivement dans leur service de transport adapté.

Les MRC jugent que le projet-pilote sera probablement un succès et que la clientèle utilisera abondamment la nouvelle offre de service.

Toutefois, elles notent que le projet d'interconnexion va augmenter les distances à parcourir, vu le vaste territoire à couvrir, et que la somme de 15\$ par trajet prévue au programme du MTQ sera nettement insuffisante.

Le service est déjà en place dans la MRC de L'Assomption. L'interconnexion s'effectue avec les MRC de Joliette, de D'Autray et Les Moulins, de même qu'avec le secteur de Montréal. Cette MRC appuie le projet mais n'éprouve pas la même inquiétude envers le financement.

Il n'a pas été possible de connaître la position de la MRC Les Moulins à temps pour l'heure de tombée.